

MENUISIERS

Une formation pour être conforme au Marquage CE

faCE organise ses premières formations dédiées aux fenêtres.

Maintenir une activité de fabrication de portes et fenêtres ou devenir un simple poseur des produits livrés par l'industriel ?

L'association faCE (fabrication artisanale Conforme aux exigences), émanation de la Capeb, permet aux artisans qui y adhèrent d'aposer la Certification européenne sur les fenêtres et de poursuivre leur propre fabrication (voir Entrepreneur n°224, page 10). Une douzaine d'artisans ont participé à une première session de formation, en avril, organisée par la faCE, au Lycée Charles-de-Gaulle, à Chaumont (51).

« À ce jour, nous approchons la soixantaine d'artisans engagés dans la démarche. Les premiers à avoir suivi le stage sont prêts à fabriquer, explique Jean-Marc Desmedt, menuisier (avec cinq compagnons) à Sainte-Marie-la-Blanche (21), conseiller professionnel à l'UNA-CMA et président de faCE. Potentiellement, plus de 30000 entreprises



Le banc d'essai AEV de la plateforme de Chaumont (51) permet aux artisans de tester l'étanchéité thermique de leurs produits.

sont concernées. Si nous motivons un tiers d'entre elles, ce sera bien. Mais les artisans qui veulent poursuivre la fabrication viendront par obligation. Les exigences techniques seront de plus en plus draconiennes. Grâce au système mis en place par la Capeb, les artisans pourront rester en phase avec la réglementation tout en continuant de fabriquer à moindre coût.» Selon Jean-Louis Mouton (cinq salariés et deux apprentis à Juzen-

necourt - 52), « faCE propose aux artisans un process industriel. À nous de le reproduire. En l'adoptant, j'améliore la qualité de ma production et je le prouve ». ■

POUR EN SAVOIR PLUS :

Pour les personnes intéressées par cette formation, il faut joindre Gilles Marmoret du service des Affaires techniques et professionnelles de la Capeb, au : 01.53.60.50.00. La prochaine session est prévue en septembre-octobre. La date et le lieu ne sont pas encore définis.